

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
BELLANGER	Aude	St Herblon	
DALI	Narouan	Chaumes en Retz	
BRANCHEREAU	Anne - Marie	TEILLE	
BELLANGER	Anthony	ST HERBLON	
JINGUET	Marie	POITIERS	
Branchereau	Fred	St Pie en Retz	
CHAUVEAU	MONTAUD	COUFFE	
RULLIER	Paul	Teillé	
RULLIER	Anne	Teillé	
LEPELTIER	François	Pannecé	
TRÉHELLO	Mathie	Pannecé	
FRANCOIS	Arélie	Abbayes	
TEMPLE	Henri	Rizé	
BRANCHEREAU	Melissa	Teillé	
HUARD	Thérèse	Teillé	
BRANCHEREAU	Hélène	Levallois (247)	
KAMARA	Suleymane	Paris	

Gonzague BUREAU
La Porte
44400 RAILLE

C9
(lettre déjà incluse
dans l'un des derniers
numéros par M. Garcia)



Mairie de Teillé
Rue du clos olivier
44440 TEILLE

Nantes, le mercredi 5 octobre 2016

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Projet éolien

Monsieur le Maire,

Je me permets de venir vers vous dans le cadre du projet éolien sur la commune.

Compte tenu des différents échanges que j'ai pu avoir avec l'ensemble des concitoyens de la commune je constate qu'un nombre important d'individus, familles, exploitations agricoles et professionnelles sont contre ce projet.

Je suis voisin de cette commune et je sollicite que vous organisiez dans les meilleurs délais un référendum de telle sorte à pouvoir interroger l'ensemble des concitoyens de la commune sur leur souhait ou pas de voir aboutir ces projets.

Nous connaissons maintenant l'incidence majeure sur le comportement humain et animal.

Merci de me confirmer votre accord et celui du conseil municipal dans les meilleurs délais.

Je pense que ce serait un déni de démocratie de refuser d'organiser une telle consultation, l'ampleur et les conséquences de ce projet sont telles que nous ne pouvons pas nous permettre d'intervenir en direct sur la seule base d'une réunion de conseil pour laquelle vous avez eu très peu d'échos des citoyens.

En espérant que ce courrier retiendra votre attention.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Gonzague BUREAU
Mobile : 06 66 22 54 44
Courriel : gonzague.bureau@cgbe.fr

Jean Rabian
14, la Haute Branchère
44850 LE CELLIER

Président d'honneur, fondateur de l'association Eoliennes en Pays d'Ancenis (EOLA)

à Monsieur le Commissaire enquêteur
Parc Eolandes Teillé-Trans sur Erdre

Monsieur le Commissaire,

C'est avec émotion que je mesure le travail accompli depuis 2010 par notre équipe de bénévoles. Nous avons démontré qu'il était possible de mener à son terme, collectivement, un projet de cette importance, et convaincu plus de 700 souscripteurs d'y participer financièrement. Notre projet Eolandes entre dans le plan de développement départemental des Energies renouvelables, et s'inscrit dans le périmètre d'une ZDE validée en juin 2012 par le Préfet de Loire-Atlantique. Il vise à :

- Aider à tenir l'objectif du département de Loire-Atlantique de 600MWh d'éolien terrestre en 2020 (actuellement selon la DREAL, 425MW autorisés ou raccordé)
- Participer à la couverture des besoins des 60 000 habitants de la COMPA pour en faire un Territoire à Energie Positive (TEPOS)
- Permettre aux citoyens qui le souhaitent de financer ce projet, quels que soient leurs moyens.

Nous avons, depuis juin 2016, appelé les habitants du territoire et au-delà, à soutenir le projet éolien citoyen Eolandes Teillé en signant un manifeste dont voici le texte :

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Je viens déposer, ce jour lundi 17 octobre 2016, avec Philippe Branchereau, Président de l'association, et Jean-Martin Cheverau, Président de la SAS EOLA Développement, les originaux manuscrits de ce manifeste.

Total des signatures recueillies : 579 dont Loire-Atlantique : 469, Maine et Loire : 74, COMPA : 244, communes porteuses ou limitrophes : 143, dont Teillé : 100. (chiffage arrêté le 16 octobre avant clôture de l'enquête)

Ces chiffres montrent que le projet bénéficie d'un soutien local fort. Je remercie tous les particuliers et les personnalités, et particulièrement les élus locaux, qui ont apporté leur soutien : Les Maires des communes de Teillé et Trans sur Erdre et des communes limitrophes, le Président et les vice-présidents de la COMPA, le Président et les élus du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le Conseil Régional des Pays de Loire.

Je souhaiterais que ces signatures de soutien soient retenues dans les conclusions de l'enquête au même titre que celles recueillies dans le registre officiel car cette démarche a certainement freiné, chez certains, l'envie de se déplacer en Mairie (ce qui est par ailleurs positif pour le bilan carbone).

Je vous prie d'agréer, Mr le Commissaire, mes respectueuses salutations.

Jean Rabian

1 tableau synthétique (global)

+ 27 feuilles

391 signatures nouvelles
(sur les 579
comptabilisées)

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
PEIGNE	Thérèse	TEILLE	
COTTINEAU	Jeanne	TEILLÉ	
Moussault	David	Pannecé	
Bouveau	Jacqueline	Teillé	
PUCEL	Dunche	Teillé	
LATIL	Florence	Teillé	
Branchereau	Collette	Teillé	
HALÉ	Christopher	Teillé	
Cottineau	Merlin	Teillé	
COTTINEAU	Guillaume	Teillé	
COTTINEAU	Arthur	teillé	
COTTINEAU	Deau	TEILLÉ	
COTTINEAU	Yvonne	TEILLE	
HALE	GILLIAN	TEILLÉ	
HALE	Elizabeth	TEILLÉ	
MURVEL	David	SAINTE MARIE LA BRILLE	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
RULLIER	monique	TEILLÉ	
LEPINAY	Cécile	NESANGER	
RICHARD	JEAN-GÉRARD	Teillé	
GANTREUIL	Genevieve	Teillé	
RICHARD	Marie Claire	Teillé	
MOREAU	Ilde.	TEILLÉ	
KADDAR	SAÏD	Teillé	
TESTARD	Françoise	Teillé	
NIEL	Nicolas	Teillé	
TESTARD	Thérèse	Coméron	
LEPINAY	HENRI	TEILLE	
Lépinay	Chérie	Teillé	
RULLIER	ANDRÉ	TEILLÉ	
Boullier	Marie Chérie	Teillé	
DAVID	Alain	Parnacé	
CHARBONNIER	Jouffé	Parnacé	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
LEBRASOY	CHRISTOPHE	TEILLE	
BLANCOEY	Yves	Teillé	
DELISSIER	Jean Louis	Mats	
CHAMPIGNY	Philippe	S. Herblain	
ALBERTIN Bain	Dywan Valérie	S. Sgismund(49) Mouzeil	
GUILHARD	Françoise	TEILLE	
DOUET	Nathalie	Teillé	
ALLAICE	Beatrice	Chateaubriant	
JOREAU	Antoine	Ancoen	
HAROUET	Christian	JOUE SUR BRORE	
LAMBERT	Jean-d-1	Mouzeil	
CHAMUEN	Benoit	TEILLE	
TESTARD	Joseph	Teille	
CHEVALIER	Patrice	Riaillé	
HUNARD	Michel	Teille	

Nom	Prénom	Commune	signature
Raitiere	Paul	Teille	
DERIER	Therese	Teille	
Delamare	Annick	Teille	
NEROT	Emmanuelle	S'Nov lajard	
Levine E	Gabrielle	Teille	
Cecile	Alex	Pannevi	
Beland	Poland	Teille	
BLIGUET	Bernard	TEILLE	
Testard	Marie-Anne	TEILLE	
GILLET	ANNE	TEILLE	
NESLET	Bernadette	TEILLE	
DELANDE	Beatrice	TEILLE	
DOWNIER	Roselyne	Teille	
BLIGUET	J.Francois	Teille	
RAVON	Marie	Teille	
Belet	Amy	Verny/Angou	
Mortier	Sean Claude	Teille	
COTTINEAU	Marie-Anne	Ricaille	
COTTINEAU	Jeanne	Teille	
LORRES	Cothuin	Se Lue	
FRANCOIS	Guy	Se Lue	
TOBER		CONPA	

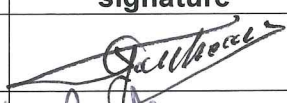
Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
E HUTREAU	Ferdinand	Teillé	
M BERTHEREAU	Marline	Le Guesni	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
Guillet	Jean J	Le Cellier	
ORMON	Remy	Ancenis	
BRISSET	Christian	DRAIN	
PRUDH	Eliane	St Maurice de la Chapelle	
BLIN	Robert	Le Cellier	R. Blin
BLIQUET	Louis	S ^t Gerion	
OUAIRY	Maryse	TEILLE	



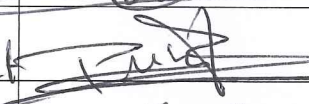
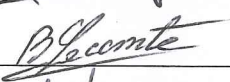
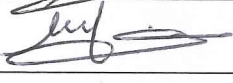
Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
Tobie	J. M	Aucun	
BELLEIL	J.P	Seu / E. de	
PRIOU	Bruno	St Nass du Désert	
LECOMTE	Blanche	TEILLÉ	
DUPUIS	Maryvonne	Le Cellier	


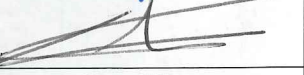
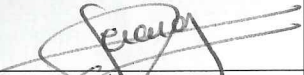


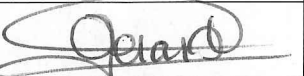

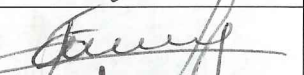


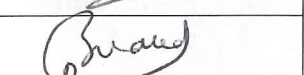
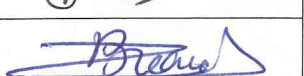
Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
KRIEGK	Claude	St Géréon	
KRIEGK	Olivier	St Géréon	
GERARD	Gilles	ST GERON	
SAUARD	Roland	St Geron	
BEAUMONT	Fredérique	St Gerion	
GERARD	Catherine	St Géréon	
ROUSSEAU	Regis	St Géréon	
QUINTARD	Fabrice	ST GERON	
SORIN	Stephane	ST GERON	
BONNEAU	Fredéric	OUDEN	
BREAUD	David	GUER	
BREAUD	Clair	Guér	

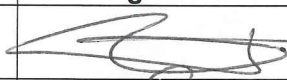

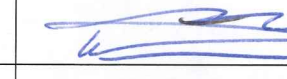

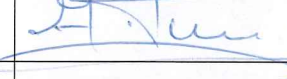

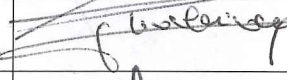



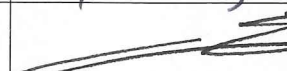
Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
JAGUÉLIN	SYLVAIN	Le Cellier	
C'Hauvet	Jacques	Le Cellier	
MAINGUET-PRIOU	Eliane	St Mansur Desaut	ETPRIOU
JACQUETARD	Patricia	le Cellier	
DREFOIRE	Patrice	le Cellier	D
NOYER	Romain	Le Cellier	
THOBIE	André	Le Cellier	
DREFOIRE	Patrice	le Cellier	D
RABIAN	JEAN-PHILIPPE	NANTES	
RABIAN	Jean	le Cellier	
Colineau.	Catherine.	le Cellier	
teyjou.	Patry	le Cellier	
FRANÉLLES	Bernard	Le Cellier	
BLANCHARD	Denis	St GERSON	13 ans
Mainguet	Yve	Le Cellier	Y. Mainguet
BOURDV	Gilles	LE CELLIER	

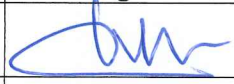



Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
VINCENT	Nathalie	VARADES	
VINCENT	Daniel	VARADES	
BLANCHEAT	Maxime	POUILLAC 16170	
DAVIAU	Claude	Pouillat-lez-Coteaux	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
CLOUET	Marie-Chloé	Couéron	
Piton	Gisèle	Moisdon la Rivière	
PAGEAUD	Jean-Baptiste	Conton	
PERAIS	Marie-Thérèse	Préjard des Bois	
BUSSON	Michelle	DREFFÉAC	
Rousseau	Marguerite	Nort. A/Loche	
GERARD	Christine	ARCENIS	
CHRISTIN	Nicole	Aucey	
DOUBLET	André	St Nazaire	
LEBLANC	Françoise	Val de l'Autou 49	
LEBLANC	Philippe	Bellevigne en l'Anjou 49	
Doublet	André Colette	St Nazaire	
Louise	Benedette	Reux	
FOUCITEAU	Annie (86)	MOUZEUSE sur	
Hallard	André	Teillé en	
GAILLÉ	H. Thérèse	St-François	
LE CADRE	Alain	QUESTENBERT	


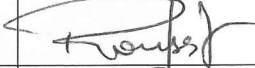




Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
BÉCOT	Etienne	la POMMERAYE	
Roussin	François	St Jean de Luem	
CHATELAIN	Frédéric	LA POMMERAYE	
CHATELAIN	Cécile	La Pommeraye	
GRASSET	Christophe	LA POMMERAYE	
GRASSET	Joël	LA POMMERAYE	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
LE MERDY	Raymond	Nantes	
LEVREL	Marie	Nantes	
LEBLANC	Eric	Nantes	
QUESNE	Glenn	Nantes	
LEMERDY	Alain	Nantes	
PITON	Soalyne	Nantes	
LOUIS.	Clara	Nantes	
Renuthec	Jeanneke	Nantes	
Libeau	bon-moin	Nantes	
TEARRI	Helene	Nantes	
BOUCHE	Christian	Thouare/La	
BOUCHE	Stella	THOUARE/L	
DESGEANS	Nant	Nantes	
Kerneur	Nat	Moore	
BINACHON	Marilide	NANTES.	
RAFFIN	Nana	Nantes	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
GUILLON	Bernard	35131 CHARTRES de Beaulieu	
HOOPER	Sylvain	49000 Angers	
MADGET	Alain	49310 Vihiers	
BOUYER	Eric	49000 Angers	
CHERBONNIER	Gildas	49100 ANGERS	
Schmir	Françoise	49000 Angers	
GUIFER	Philippe	49000 Angers	
GUILLOTEAU	Alain	49000 Angers	
RUBIN	Georges	49070 Beaulieu	
PERRON	Françoise	49000 Angers	
ROCHEFORT	Françoise	49000 Angers	
TALLON	Anne	Angers	
GREVELLEC	Henri	Grézillé	
COTTIER	Bernard	Angers	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
MALINGE	Guy	49500 St Martin des Bois	
ROBIN MALINGE	Anais	49100 ANGERS	
BRAUD	Jérôme	49120 Chemillé	
VAN BERLEERE	Nathalie	49120 Chemillé	
BRAUD	Céline	44170 Mursac/Bor	
BRAUD	Janine	49120 Chemillé	
GASCHET	RONAEN	49120 CHEMILLÉ	
GASCHET	Mathias	49120 Chemillé	
GASCHET	Julien	49120 Chemillé	
REVEILLERE	Lucie	49120 Chemillé	
GASCHET	Muriel	49120 ST GEORGES DES CHARDÉS	
Gaschet	Claudine	49120 Chemillé en-Anjou	
GASCHET	Maurice	49120 chemillé en Anjou.	
Malinge	Regine	49310 Lezouaux BÉCONNAIS	
DAVID	Camel	49250 ST LEGER	
MALINGE	Benil	49120 Chemillé	

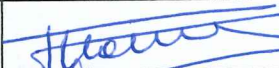
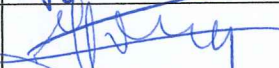
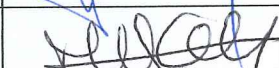

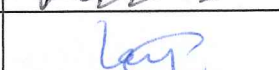
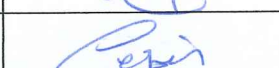
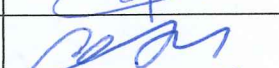
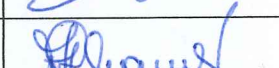




Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
HAURAY	Jean-Claude	Nantes	
HAURAY	Collette	Nantes	
HAURAY	Myriam	NANTES	
DEGORNET	Virginie	NANTES	
LAYRE	Claudine	NANTES	
LEGRIS	Yvon	Indre	
LEGRIS	Françoise	Indre	
CHARRIER	Marie-Joséph	Orvault	
FRANCOIS	Jean-Luc	Melrand 56	
CHOPIN	Rose Marie	Nantes	
Pelletier	Fantine	Nantes	
BOULANGER	Damien	Marais	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
LADRET	Christine	Nantes	
FEVRIER	Florence	Nantes	
HELINE	Elirette	Nantes	
GARREAU	Noël	Nantes	
HARRAY	Jean Claude	Nantes	
BASSAM-PILLOT	Catherine	Nantes	
COTREL	Patrick	St-Luce	
PROCHASSON	François	Nantes	
MARECHAL	Quentin	Nantes	
LEBORDAIS	Jacques	Nantes	
HARRAY	Colette	Nantes	
DESTENAY	Nichelle	Nantes	
GAUTRON-LEBORGNE	Nichelle	Nantes	
VALANCHON	Sébastien	St Herblain	
VALANCHON	Hélène	St Herblain	
RULLIER	André	Teillé	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
BRUN	Sylvie	Nantes	
GAGNET	Annie	St Herblain	
FAYRET	Jean	Nantes	
DUQUOUC	Claude	Nantes	
CHAUVET	Yvonne	Nantes	
PETIT	Bernard	Nantes	
PIBESRE	Chantal	Nantes	
GILLET	Jean-Marie	Nantes	
GUINET	Françoise	Nantes	
GANGLER	Antoine	Nantes	
Bahaud	Anne Marie	St Jean de Boiseau	
FRIBURG	Christian et Helge	St Sébastien	
TARDIVEAU	Jacqueline	Nantes	
GRATAS	Nicole	St Herblain	
BILLY	Jacqueline	Nantes	
DUQUOC LUSTEAU	Claude Denise	Nantes St Sébastien / L	



Nom	Prénom	Commune	signature
VAPILLON	Magnume	NANTES	
BACHELLIER	Catherine	NANTES	
COLLINS	Etienne	Nantes	
GRAVOT	Nicole	Nantes	
COLLIOT	Patrice	Noumoutier	
Blanchard	Monique	Nantes	
de Darassus	Hervy	Nantes	
DOUCET	Claede	Viguery de Bigu	
DOUCET	Suzanne	Viguery de Bigu	
POTSSEN	Gérard	Challan	
Petit	Proenz	Nantes	
LEBRUN	Yvonne	ORVAULT	
BEILVERT	Nicole	Nantes	
Signature	Prénom	Commune	Signature
Signature	Prénom	Commune	Signature
Signature	Prénom	Commune	Signature
Signature	Prénom	Commune	Signature

22.08.2008
 Nantes
 Nantes
 Nantes

19
du 14

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
DURANDIERE	Damien.	Auceux	
ESSEUL	Paul	ANCENIS	
TALBI	Abdelkader	Auceux	
BLICHET	Louis	St Gèreon	
RHAZI	Alain	ANCENIS	
MAINCION	Alexandre	ANCENIS	
MAINCION	Hélène	ANCENIS	
LEBEAU	Dieme	ANCENIS	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
Suteau	Jean	Ancenis	
Fraudin	Jean-Loup	Ancenis	
FRAUDIN	Anne	Ancenis	
Fraudin	Jean-Loup	Ancenis	
Fraudin	Hélène	Ancenis	
Suteau	Lucie Anne	Ancenis	
Quittet	Tony	de Lion	
Fournier	Daniel	Angers	
Moutault	Henri	Ancenis	
ROUSSEAU	Anne	Ancenis	
Lebot	Bernadette	Ancenis	
LEBOT	Mélanie	Ancenis	
MOUTAULT	Françoise	Ancenis	
BRIAND	JEAN CLAUDE	Ancenis	
BRIAND	Annie	Ancenis	
Bichen	Adèle	Ancenis	

- Voir au verso -

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
CHEVERAU	Parasnick	Ligné	
Bourgeois-Grignon	Y Agnès	Ligné	
LEPINAY	Isabelle	Ligné	
CHEVERAU	VINCENT	Ligné	
YAO	Mahinan	Ligné	
CHEVERAU	Antoine	Ligné	
DESCHATRE	Catherine	LE CELLIER	
ORIGEN	Elsa	Mésanger	
CHEVERAU	Guillaume	Ligné	
BLAISE	François	La Chapelle St Land	
CHEVERAU	Anne-Catherine	La Chapelle St Land	
DESWARTE	JEAN-JACQUES	NANTES	
Deswarte	Jacqueline	Lauts	
Gui chard	Andrey	Cenon	
CHEVET	Nathalie	Cenon	
BOUCHEREAU	Ludivine	Ligné	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé



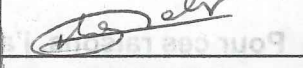
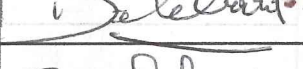
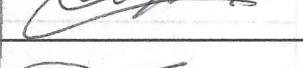

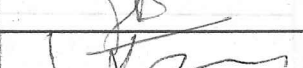
Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
DEKENS	Florent	Brizille (49)	[Signature]
ANDRÉ	Narc	Angers	[Signature]
SUPPLISSON	Etienne	Angers	[Signature]
TALON	Anne	Angers	[Signature]
SUPPLISSON	Annick	Angers	[Signature]
FRONTINI	Jean Marie	Angers	[Signature]
SANZ-PASCAL	Nathalie	Angers	[Signature]
COTTIER	Bernard	ANGERS	[Signature]
CAPELL	Jacqueline	Angers	[Signature]
Jeuland	Roselyne	Vitré	[Signature]
HERIAU	Danièle	Vitré	[Signature]
JEULAND - ALTALEB	Nora	Vitré	[Signature]
CHEBONNIER	Gilles	Angers	[Signature]
VIGAN	Maud	St Gemmes / Lore	[Signature]
DESOL	Blaise	ANGERS	[Signature]
BROLLSSE	Yannick	La PREVIÈRE	[Signature]

Nom	Prénom	Commune	signature
BROUSSE	Marie-TO	La Prévière 49	
HOUPERT	Sylvain	Brissac (49)	
SCHACT	Françoise	Angers	
CONTARINA	SANDRA	Chaze-Henry	
DUBOSCLARD	Aerud	Erde au Layon	
BELUET	Marc	Scyri	
Samprie	Boya-Pien	VEEY	
CRAINIER	J. Claude	St Augustin	
RUPPERT	Martial	St Germain des prés	
DUCLUZEAU	J. Louis	St Germain des prés	
FRAPPIN	Alain	Erde - En-Angin	
DALIBARD	J-Paul	Angers	
ROCHFORT	Françoise	Angers	
MIGNOLET	CLAUDE	St Léger / Bois	
MORTEVEILLE	Gliseleine	St Léger / Bois	
GREVELLEC	Henri	Grézille	
BROSSIER	Christian	Chauzeaux 49	
BROSSIER	Gišek	"	
BUSSON	Jean Yves	St Saturnin	




Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
NOBIET	Christine	St HERBLAIN	
GUEGUEN	Soizic	NANTES	
THOMAS	Muriel	Nantes	

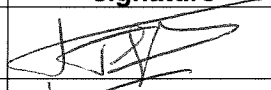


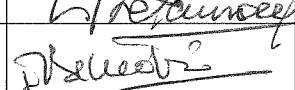
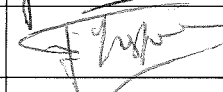
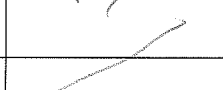
Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
TROGER	Vincent	Nantes	
TROGER	Michele	Nantes	
BENEDIC	Gilbs	Nantes	
Melennaf	Lucienne	Vertou	
J. BENEDIC	Jaqueline	Nantes	
TRESPEUCH	Sean	St-Herblain	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
LECHAT	Etienne	St-Herblain	
LECHAT	Rascal	St Herblain	
RABALLAND	Isabelle	St Herblain	
SIMON	VALÉRIE	POITIERS	
COURAUD	Jean-Claude	LOIREAUXENCE	
PERRIN	Marie-Annick	TREILLIÈRES	
RABALLAND	Christophe	Treillieres	
SIMON	Gwenaél	St Sébastien / Loire	
MORICE	Julie	Thauré sur Loire	
SIMON	Aurélien	VALLET	
SIMON	Lucie	Vallet	
SIMON	Jean Paul	ST-SEBASTIEN/LOIRE	
RENAUD	Chantal	Bouguenais	
PELLOQUIN	Nicole	st Sébastien/Loire	





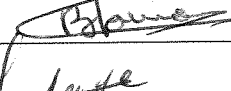

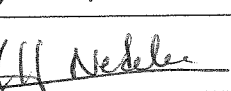

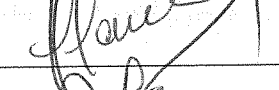


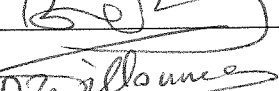
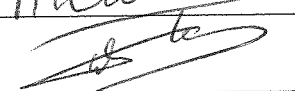



Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
NEDELEC	J.Prem	St Herblain	
MOQUARD	Eliane	Ste Luce	
LEVENT	François	Nantes	
GAUTIER	Janine	NANTES	
Blaino	Christine	Couëron	
LEPAGE	Bernard	Couëron	
FOUCAUD	Jean-Marc	Nantes	
NEDELEC	Flavie-Hélène	St-Herblain	
BLANDIN	Georges	La Chapelle/Era	
Blanchin	Hedekerine	La Chapelle/Era	
RABIN	Stéphane	Ste Luce	
BRICHON	Lascal	St-Jebaska NL	
BELLEC	Odile	Pr-St-MARTIN	
FILLOUVEAU	Nanie Evelynne	NANTES	
FILLOUVEAU	Bernard	Nantes	
RABIN	Fabrick	Ste-Luce	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
COLSON	FRANCOIS	ste luce / Loire	
BLOND	Luc	Ste luce / Loire	
Colson	Jocelyne	St dion / Loire	
BLOND	Regine	St luc / Loire	
CHUPIN	Nichel	St luce / Loire	
CHEREL	Martine	Ste luce / Loire	
CHUPIN	Sylvie	Ste luce	
THOMAS	Guy	Ste luce	
LANDAIS	Cécilie	Ste luce / Loire	
LAURENT	Johs	Ste luce / Loire	
PRAUD	Pierre	St luc / Loire	
SOTTER	Jeanne	Ste luce / Loire	
SOTTER	Denis	ste - luce / Loire	
FRANÇOIS	Jean	Ste luce / Loire	

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
THIERCELIN	JEAN-MARC	OUDON	
RONTARD	FREDERIC	SAVIGNY	
RONTARD	Patricia	SAVIGNY STORGE	
RONTARD	LORIS	SAVIGNY STORGE	LORIS
RONTARD	Nolwenn	Savigny storge	Rontard
RONTARD	Valentin	Savigny storge	Valentin
JANET	Maud	MOUVAUX	
JANET	ducile	MOUVAUX	
JANET	Alexis	MOUVAUX	Alexis
THIERCELIN	Michelle	OUDON	
JANET	Albéric	Mouvaux	Albéric
JANET	Chrylke	Jauvaux	
GUIHAL	Emeline	Lille	
GUIHAL	Romane	Lille	
GUIHAL	Franch	Lille	
Guihal	Evan	Lille	










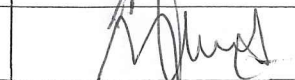
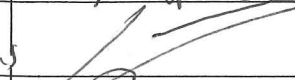


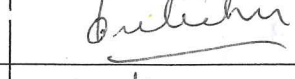


Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le rechauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
TESTARD	Jacques	COUËRON	
TESTARD	Thérèse	COUËRON	
GUIST'HAU	Joël	COUËRON	
GUIST'HAU	Elisabeth	COUËRON	
ROT	Sheere	Couëron	
LERAY	Cécile	Couëron	
FOUBERT	Françoise	Couëron	
FOUBERT	Roger	Couëron	
BRUNET	Jean-Luc	Couëron	
HAVARD	Joël	St Etienne d'Arles	
Levent	Eole	St Brevin-le-Poitevin	
RINCE	Gerard	ST Brevin-le-Poitevin	
BRUNET	Dominique	Couëron	
BRETÉCHER	Dominique	COUËRON	
POTET	Jacques	COUËRON	
POTET	Christine	"	

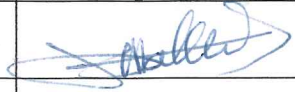



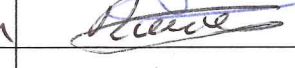

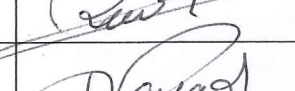
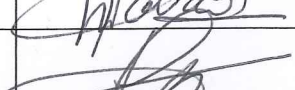
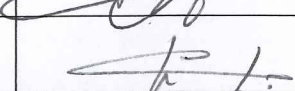
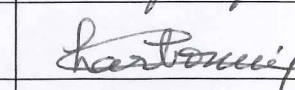
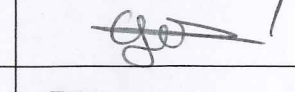
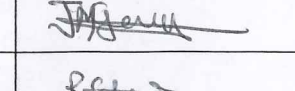
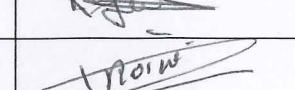

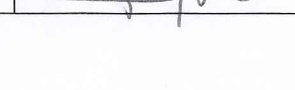

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
HALBERT	Daniel	MESANGER	
HALBERT	Marie Thé	MESANGER	
GOISSET	Paul	MESANGER	
GOISSET	claudc	Mésanger	
RIVIERE	Jean Paul L	Mesanger	
CHAUVIN	Nicolas	MESANGER	
RAVARD	Yickel	MESANGER	
Ravard	Nicole	MESANGER	
HALBERT	Thomas	Mésanger	
CHARBONNIER	Célestin	MESANGER	
CHARBONNIER	Mi.-Thérèse	"	
GOUPIL	ODILE	"	
Goupil	Jean-Marc	"	
GOUPIL	REMI	"	
ROINÉ	Danielle	Anccenis	
LE SCORNET	GEMBIENS	ANCCENIS	



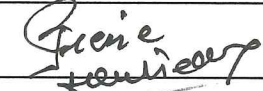






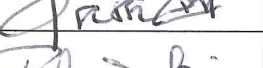




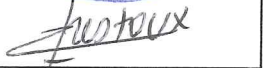

Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
OUAIRY	Maryse	TEILLE	
BOUVET	René	Freigné	
Juste	Genevieve	Teillé	
LECOMTE	Monique	Teillé	
LECOMTE	Blanche	Teillé	
BOUTELJSA	Dani	TEILLE	
BLANLOEIL	Marie Paule	TEILLÉ	
ROUSSEL	Paul	TEILLÉ	
PARAZON	Genevieve	MAIRIE 43	
ZIELINSKI	Jean-Marie	St PIERRE 43	
BLANLOEIL	Yves	TEILLE	
RICHARD	Mic. Claire	Teillé	
RICHARD	J.G	Teillé	
CHESTOUX	Jean	TEILLÉ	
CHESTOUX	SOPHIE	TEILLÉ	
Chestoux	Sosiane	TEILLÉ	

A. J. J. J.

Journal d'Observation
Terre le 17.10.2016,

La Gumbouge

~~C4~~

C5 X

SCI de La Guibourgère
Association de La Guibourgère
M. Adrien GARCIA
Château de La Guibourgère
44440 TEILLE

M. Guy FERREIRA DA SILVA
Commissaire Enquêteur
Mairie de Teillé
10 impasse des Jardins
44440 TEILLE

Courrier remis en main propre.

Teillé, le 17/10/2016

Objet: Courrier d'observations dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la Sté EOLA, sur les Communes de Teillé et de Trans-sur-Erdre.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur,

La SCI de La Guibourgère, est propriétaire du Château de La Guibourgère, monument historique inscrit depuis 1982 (**annexe 1**) et datant du XVII^e siècle, composé de bâtiments d'habitations, fermes, et d'une Chapelle du XV^e siècle, monuments historiques inscrits, situés au niveau d'un parc anglais du XVIII^e siècle, et traversé par une avenue faisant 1,5km, bordée de chênes centenaires.

Ce patrimoine historique, naturel et bâti constitue l'unique monument historique inscrit situé sur la Commune de Teillé.

Nous avons acheté en 2014 la propriété de La Guibourgère, dans le but de restaurer le Château et la Chapelle, afin de redonner son authenticité à ces monuments historiques et d'en faire un lieu d'activités et touristique.

La population locale nous soutient dans ce projet d'investissements très lourds, car cela constituerait un atout touristique et patrimonial important pour dynamiser la vie locale et le village de Teillé.

Malheureusement, nous avons appris en juillet 2015, que la Sté EOLA avait déposé une demande d'autorisation pour implanter et exploiter 5 éoliennes de 170m de hauteur, qui seront situées à proximité immédiate du Château et de la Chapelle, monuments historiques inscrits :

- à 1200m pour l'éolienne E1 ;
- à 1500m pour l'éolienne E2 ;
- à 2000m pour l'éolienne E3 ;
- et à 2700m et à 3600m des deux autres éoliennes.

En raison de leur grande taille (170m) et de leur proximité, ces machines industrielles tournoyantes et clignotantes, seront en visibilité et en co-visibilité, et d'ombres stroboscopiques, avec le Château et la Chapelle, monuments historiques inscrits.

Dans ces conditions, ce parc éolien portera des atteintes graves et irréremédiables aux perspectives architecturales et monumentales des deux monuments historiques inscrits, et entraînera l'arrêt total de nos projets de restauration, d'investissement et de développement touristique et culturel de La Guibourgère.

Les éoliennes feront fortement interruption dans des perspectives monumentales inchangées depuis plus de 300 ans.

La co-visibilité du projet verrait le Château surplombé de 200m, compte-tenu de l'altitude, par des équipements industriels dont l'impact visuel équivaldrait à des immeubles de 47 étages.

Nos observations se regroupent en quatre points essentiels :

- Dissimulation du Château dans le dossier en instruction (I).
- Saturation visuelle, en raison de l'existence des autres parcs et projets éoliens (II).
- Un schéma éolien particulièrement imposant et illisible à l'impact impossible à réduire (III).
- Etudes d'impact insuffisantes (IV).

Nous vous prions, Monsieur le Commissaire enquêteur, de prendre en compte nos remarques sur le schéma emprunté pour réaliser ce parc éolien, ainsi que l'altération paysagère qu'elle imposerait.

Le Tribunal administratif de Nantes a annulé le 09 avril 2015, les permis de construire d'un projet éolien en retenant la co-visibilité des éoliennes avec un Château de la Sarthe, ainsi que la visibilité des engins depuis le parc et les prairies dudit Château.

Le projet était prévu à une distance trois fois supérieure à celle qui séparerait La Guibourgère des éoliennes d'Eola.

I. DISSIMULATION DU CHÂTEAU DANS LE DOSSIER EN INSTRUCTION :

Le projet architectural du dossier en instruction est insuffisant.

Le Château de La Guibourgère n'y paraît peu, voire pas du tout.

La majorité des cartes du dossier s'arrête à quelques centaines de mètres au Sud du Château (**cartes – annexe 2**).

La chapelle datant du XVème siècle, également inscrite, n'y figure jamais alors qu'elle se situe plus proche encore de la zone éolienne.

Les habitations des communs formant un corps de bâtiment U orienté vers les éoliennes sans aucun obstacle et donnant sur une prairie sont également absentes du dossier.

L'étude révèle des zones d'ombres : les cartes présentées aux instances publiques sont rognées et les photomontages ont été pris depuis la grande pelouse sans notre autorisation préalable.

D'ailleurs, les photomontages sont postérieurs au dépôt de la demande de permis de construire éolien de 2015, et ont été réalisés sans notre autorisation.

Nous avons réalisé des cartes montrant la réalité des impacts visuels, que nous joignons à ce courrier (**annexe 3**).

II. SATURATION VISUELLE, EN RAISON DE L'EXISTENCE DES AUTRES PROJETS EOLIENS.

Notre inquiétude est la plus vive avec déjà 32 éoliennes dans un rayon de 8kms, dont les plus impactantes sont celles du parc éolien des Touches. (annexe 4)

Ses pales dépassent aujourd'hui les toitures protégées, se trouvant en confrontation visuelle directe avec la façade du Château depuis la grande avenue.

Les exploitants du site des Touches ont à ce jour été dans l'incapacité de fournir les photomontages préalables à la construction du parc.

Notre patrimoine souffre également et particulièrement du projet éolien de 9 engins de 150m, sur une altitude de 70m, se situant à 4kms sur la Commune de Pannecé. (annexe 5)

Les éoliennes sont visibles de la grande pelouse ainsi que de toutes les pièces principales du Château, durant la moitié de l'année.

Le Château de style Louis XIII fut construit sur un axe Est-ouest, désormais traversé par des lumières rouges la nuit, et le mouvement des pales en journée dans un sens comme dans l'autre.

Le constat de la DREAL du 25 juillet 2016 ne faillit pas remarquer la saturation actuelle :

« En termes d'enjeux [...] le projet doit tenir compte de la présence de 5 parcs éoliens existants [...] ».

Si l'emplacement des 9 engins du site de Pannecé a été courbé afin de disparaître de l'axe central de la grande avenue, le parc d'Eola s'impose directement dans les perspectives monumentales du Château sans aucune barrière naturelle. (annexe 6)

Avec des éoliennes présentes en Est, en Ouest, en Sud-Est, et peut être en Sud avec ce projet, ajoutons le projet de Bourg-Chevreuil dirigé par Eola, en Nord (le mât de mesure est d'ailleurs visible depuis l'avenue principale).

Convertir la région en terre d'éoliennes exclurait toute autre source de croissance économique, au détriment de l'activité liée aux premiers atouts de la France : son patrimoine et son agriculture.

III. UN SCHEMA EOLIEN PARTICULIEREMENT IMPOSANT, ILLISIBLE ET A L'IMPACT IMPOSSIBLE A REDUIRE.

La saturation actuelle n'a pas suffi à démotiver le promoteur.

Au contraire, la SAS Eola prévoit l'installation des engins les plus hauts de la région à l'incohérence paysagère complète.

L'Avis de l'Autorité environnementale y porte une attestation particulière :

« [...] les critères de clarté et de lisibilité de l'organisation du projet, mis en exergue dans l'expertise paysagère, n'ont pas prévalu dans les scénarios présentés et la variante retenue ».

Aucune des éoliennes à Teillé et Trans-sur-Erdre n'est alignée, ni à aucune distance égale.

Les éoliennes E1 et E5 sont complètement isolées des autres.

Il est urgent de comprendre les motifs réels du schéma d'implantation, et les raisons qui ont mené les représentants de la SAS Eola à privilégier les parcelles de construction sélectionnées.

Certains membres d'Eola sont bien au courant de la réalité du terrain et devraient se rappeler lorsqu'ils organisaient des événements grâce au patrimoine, certains membres d'Eola, élus lors du vote de la ZDE, étaient tout à fait conscient de l'impact important sur le patrimoine, et les conséquences évidentes sur le tourisme (**ARMAT Château de la Guibourgere – annexe 7**).

L'avis de l'Autorité environnementale (**chapitre 4 - Paysage commenté, annexe 8**) mentionne la nécessité de réduire l'impact sur le Château et propose la plantation d'arbres de haut-jet.

Le promoteur revient dans sa réponse du 25 juillet 2016, aux mêmes mesures qu'initialement prévues : un linéaire de haie de 100m.

Mais, en raison de la hauteur gigantesque de ces éoliennes, faisant 170m de hauteur, il est incontestable que la mesure de plantation de haies, qui ne dépasseront jamais 20m de hauteur, est totalement insuffisante et ne permettra jamais d'éviter ou de réduire les atteintes qui seront causées aux deux monuments historiques inscrits.

Il est évident qu'un linéaire de 100m de haies serait inadéquat face aux éoliennes de 170m (plus 40m d'altitude) à moins de 1km d'un site protégé.

Même une plantation d'arbres de haut-jet devrait coïncider avec l'architecture existante, solution exclue par la DRAC.

Quant aux mesures préventives, la question ne se pose alors même pas : la co-visibilité ne peut être réduite.

IV. ETUDES D'IMPACT INSUFFISANTES.

Les bois de La Guibourgère sont plusieurs fois centenaires.

Nous sommes en train d'accomplir un projet de lacs autour du Château, venant compléter le plan original du parc à l'anglaise.

Ces aménagements favorisent la biodiversité, en augmentant la fréquentation des oiseaux et des chiroptères.

Les expertises biologiques faune et flore démontrent la présence de nombreuses espèces animales protégées selon les conventions de Bernes et de Washington, dont la protection est aussi très élevée à l'échelle régionale ou nationale (**Expertise biologique de La Guibourgère – annexe 9**).

En effet, avec son parc, son bois et son réseau hydraulique du XVIIIe siècle, le domaine est une aire très prisée par les oiseaux migrateurs et sédentaires protégés.

L'Autorité environnementale s'inquiète des conséquences, pour le moment insuffisamment étudiées, sur les espèces protégées.

La saturation éolienne inquiète aussi tous les habitants, qui comme nous, vivent au milieu de cette ceinture d'éoliennes, et nous sommes nombreux à nous préoccuper des effets sanitaires.

Des études de plus en plus nombreuses prouvent les effets dangereux pour la santé des éoliennes, en particulier les travaux sur le signal infrasonique, montrant que le signal est quasi-identique à distance de 3 et 9kms de distance.

Les travaux de Hansen ont prouvé que les murs ne présentent aucun obstacle, et ceux de Henger ont démontré que les éoliennes produisent des infrasons qu'elles soient bridées ou non (**annexe 10**).

A notre connaissance, les risques sanitaires ne sont pas détaillés dans le dossier en instruction et nous vous demandons d'enquêter davantage sur les risques particuliers que connaissent les régions de forte saturation, et s'il en existe déjà.

L'avis de l'Autorité environnementale du 25 juillet 2016 – chapitre 4.5., évoque les nuisances importantes.

Les façades du Château réverbèrent déjà du passage des pales des éoliennes de Pannecé, situées à 4kms. Le promoteur Eola a été interrogé par la DREAL quant aux nuisances acoustiques, le promoteur s'est exprimé sur l'éolienne E5 isolée, mais passe sous silence les nuisances des éoliennes E1, E2, E3 et E4 (**Mémoire en réponse de la SAS EOLA à l'avis de l'Autorité environnementale du 25/07/2016 - page 3 - annexe 11**).

Les assurances faites par les promoteurs sont faibles et le fait d'ignorer les quatre premières éoliennes est suspicieux.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Commissaire enquêteur, afin d'exiger plus de précisions quant aux nuisances sonores pour l'ensemble des éoliennes.

Compte-tenu de la saturation si importante, l'enjeu est particulier et les études ne peuvent s'adosser sur des cas de moins forte densité.

Le dossier du promoteur néglige également les fermes du Château, situées à la limite de Teillé et Riaillé.

La majorité des fermiers et des habitations autour, n'ont pas été informés des installations éoliennes, et déplorent un impact foncier important.

Un projet de plus représente une crainte pour leurs élevages durant cette période de crise agricole.

Il s'agit d'environ 10.000 volailles, 200 vaches à lait et 100 vaches allaitantes, ainsi qu'une dizaine de salariés répartis sur trois exploitations.

Un dossier d'instruction complet devrait absolument prendre en compte les effets de saturation sur les élevages, qu'ils se trouvent à Teillé, ou à 5m de la limite communale (**Répartition des élevages de La Guibourgère, annexe 12**).

Les Châteaux vivants encouragent le tourisme et le développement d'activités économiques et représentent de grandes opportunités pour les artisans, les commerces et les associations alentours.

Le refus du permis de construire constitue le seul moyen de sauvegarder le paysage historique et naturel du domaine de La Guibourgère.

Pour conclure, Monsieur le Commissaire enquêteur, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos observations et à nos grandes inquiétudes, et nous vous précisons que nous sommes totalement et fermement opposés à ce projet éolien.

Nous vous demandons par conséquent, de donner un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la Sté Eola.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations distinguées.

PJ : Annexes 1 à 12.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

ARRÊTÉ

Le Ministre de la Culture

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques, et notamment l'article 1, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 21 août 1944, 30 décembre 1958 et le décret du 18 avril 1961,

Vu le décret n° 21 549 du 5 juin 1951 relatif aux attributions du Ministère de la Culture ;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue,

ARRÊTÉ :

Article 1er - Sont inscrites sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques les façades et les toitures du château de La Guemourière et de sa chapelle à TALLON (Loire-Atlantique) figurant au cadastre section A respectivement sous les n° 93 d'une contenance de 34 a 60 ca et 197 d'une contenance de 33 a 45 ca et appartenant à M. CANUS de LA GUEMOURIÈRE Charles, Gilles, Henri, Marie, Chantal, Odon, né le 12 juillet 1921 à TALLONNE (Haute-Garonne), Secrétaire de rédaction et Attaché en relations publiques, demeurant 27 rue Blomet à PARIS (15^e), adjoints en...

L'intéressé en est propriétaire par acte passé devant M^e CHASSERONNE, notaire à COLLINNE (Côtes du Nord) le 4 février 1972 et publié au bureau des hypothèques le SARTRES (Loire-Atlantique) le 17 juillet 1972 volume 1081 n° 37.

PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Service de l'Environnement
et de la Protection de la Nature
44035 NANTES-CEDEX

TEL. : 47.39.80

JC/MCD/Poste 32.78

annexe 16
REPUBLIQUE FRANCAISE

Nantes, le

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté du Ministre de la Culture en date du 17 mai 1982 inscrivant sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les façades et les toitures du Château de la Guibourgère et de sa chapelle à TEILLE (Loire-Atlantique) dont vous êtes propriétaire.

Vous voudrez bien m'accuser réception de ce document dès qu'il vous sera parvenu.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Commissaire de la République,

Pour le Commissaire de la République
Le Chef du Service de l'Environnement
et de la Protection de la Nature



M. BREGEON

Monsieur Charles CAMUS de la GUIBOURGÈRE
27 Rue Blomet

75015 - P A R I S

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Direction Régionale des Entreprises, de
la Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi

Service développement économique des
territoires, économie de proximité
et tourisme

Affaire suivie par : Marie GRÉAU-BERNARD
Tél. 02 53 46 79 80
marie.bernard@direccte.gouv.fr

RECEPISSE

Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi, reconnaît avoir reçu, le 29 octobre 2014, de :

M. Adrien GARCIA

une déclaration des conditions d'ouverture au public, pour l'année 2015, de l'immeuble
suivant :

**Château de la Guibourgère à TEILLÉ (Loire-Atlantique)
Extérieurs**

en application de l'arrêté du 1er mars 1966 du Ministre de l'Economie et des Finances,
précisant les conditions d'application de l'article 5 du décret n° 66-103 du 21 février 1966
et de l'arrêté du 27 février 2008 fixant les conditions d'ouverture au public des
monuments historiques.

Fait à Nantes, le 14 janvier 2015

Pour le Directeur,
et par délégation,
Le Chef de service

Joseph COËDEL

Ministère des Finances et des Comptes Publics
Ministère de l'Economie, du Redressement Productif et du Numérique
Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social
DIRECCTE Pays de la Loire
22 Mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES CEDEX 1
Téléphone : 02.53.46.79.00 - Télécopie : 02.53.46.78.00



CHAPELLE XVe s. de La Guibourgere ISMH

CHATEAU XVIIe s. de La Guibourgere ISMH
rare château Louis XIII orienté Est-Ouest

Uniques Monuments Historiques de Teillé (44)
au sein d'un domaine de plus de 500 ans
et de son parc anglais du XVIIIe s.

SUD

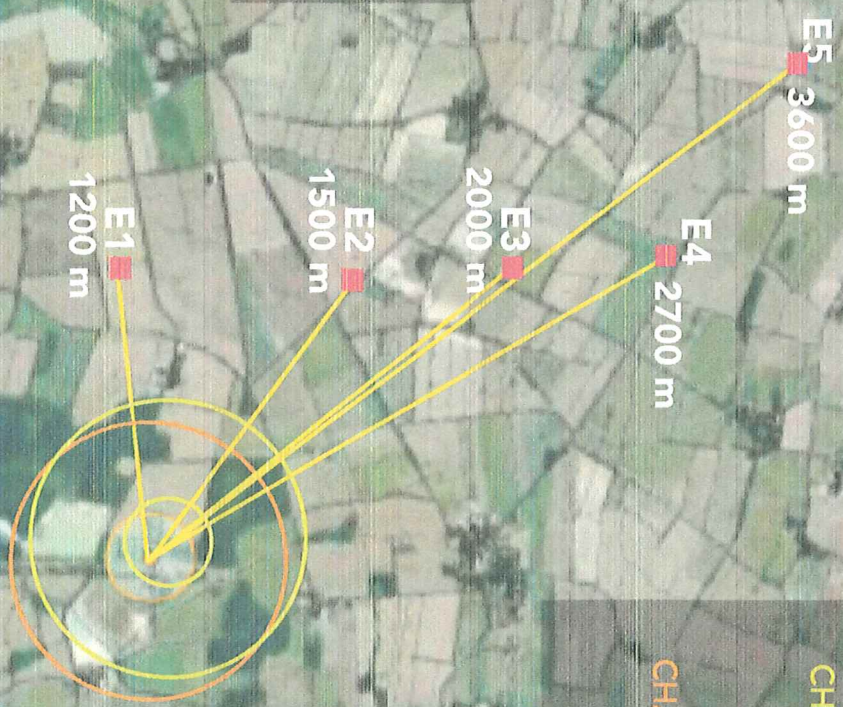
QUEST

EST

NORD



PROJET EOLIEN TEILLE - TRANS-SUR-ERDRE



CHAPELLE XVe s. de La Guibourgere ISMH
périmètre de protection 500m

CHATEAU XVIIe s. de La Guibourgere ISMH
périmètre de protection 500m

Echelle 1:20 000 0 826 m



annexe 4



Eoliennes existantes
Eoliennes projet d'agrandissement
et mat de mesure d'EOLA

**UNE SATURATION
EVIDENTE**

TEILLE - TRANS SUR ERDRE

POUILLE - MESANGER

LES TOUCHES

BOURG-CHAVEYREUIL

PANNIÈCE

NORD

OUEST

SUD

EST

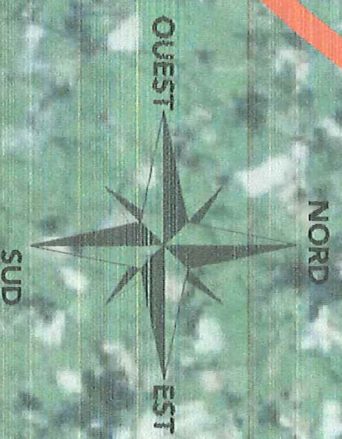
FREIGNIE

Echelle 1 : 20 000 0 0.26 km

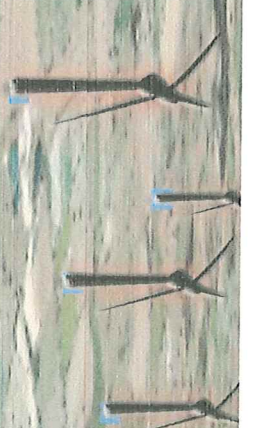




5 PARCS EOLIENS DEJA PRESENTS
DANS UN PERIMETRE DE 8KM
ET 4 PROJETS SUPPLEMENTAIRES
DONT UN AGRANDISSEMENT



170 m en bout de pâles
+ 10 m d'altitude que le château
hauteur E1 = 185 m



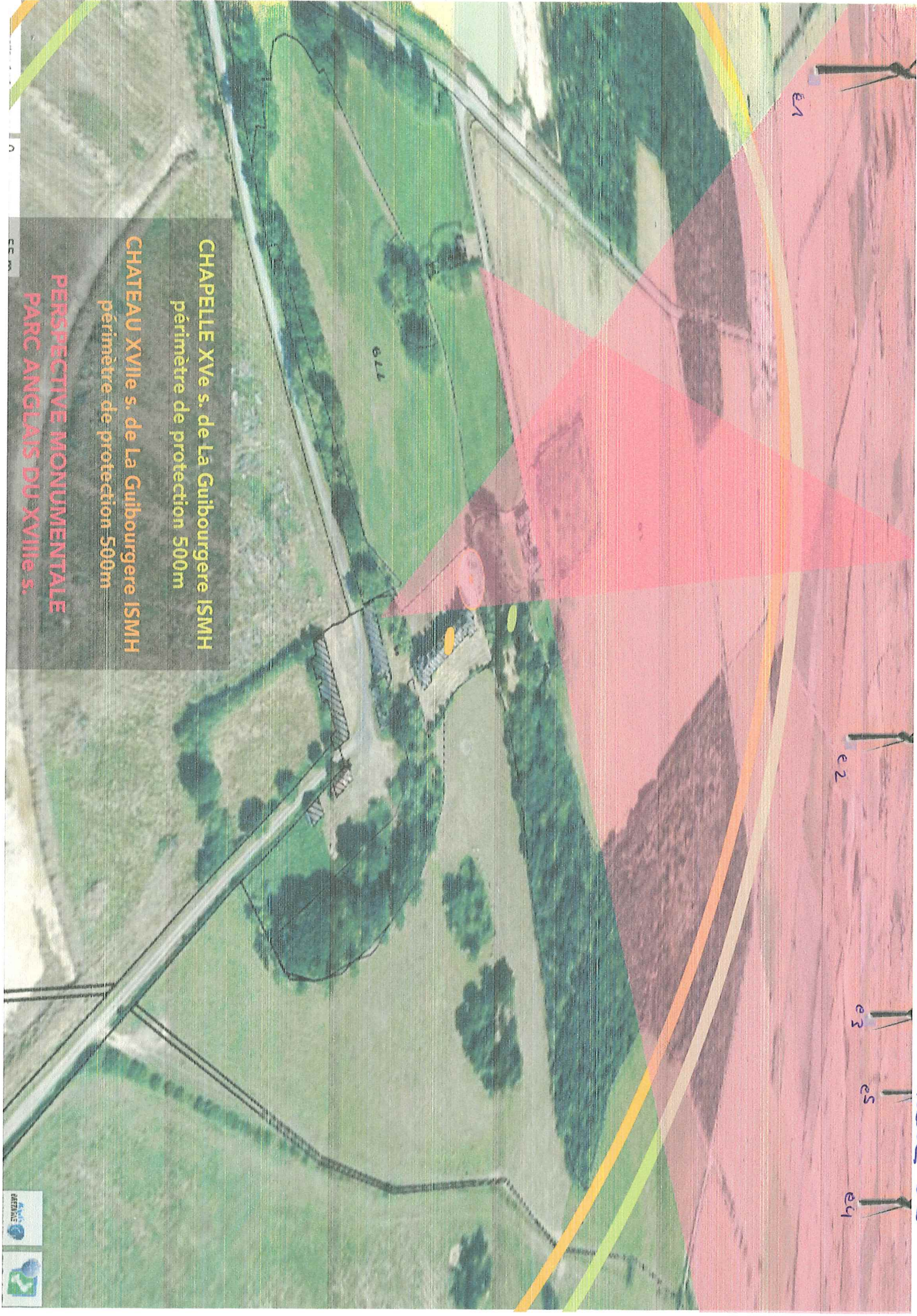
Amesse Ga

CHAPELLE XVe s. de La Guibourgere ISMH
périmètre de protection 500m

CHATEAU XVIIe s. de La Guibourgere ISMH
périmètre de protection 500m

PERSPECTIVE MONUMENTALE AVENUE
1,5km de chênes centenaires





e1

e2

e3

e5

e4

annexe 6b

CHAPELLE XVe s. de La Guibourgere ISMH
 périmètre de protection 500m

CHATEAU XVIIe s. de La Guibourgere ISMH
 périmètre de protection 500m

PERSPECTIVE MONUMENTALE
PARC ANGLAIS DU XVIIe s.



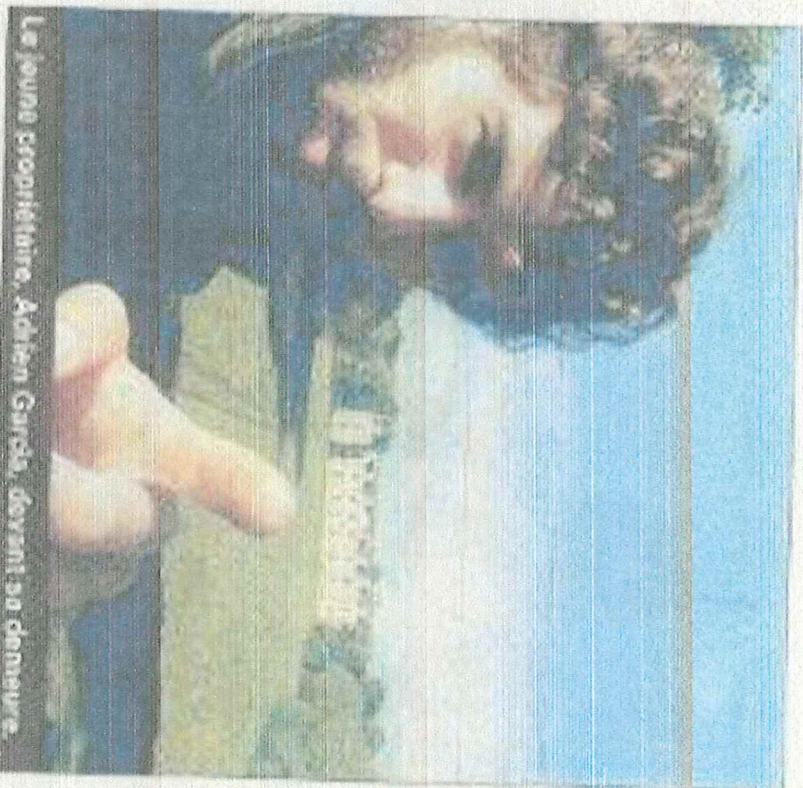
Le château de la Guibourgère va être réhabilité

Longtemps à l'abandon, le château de la Guibourgère va retrouver une seconde jeunesse grâce à son nouveau et tout jeune propriétaire, Adrien Garcia, qui envisage d'en faire un lieu d'animations.

Cette réhabilitation, c'est d'abord la remise en valeur du château qui est cher aux habitants. C'est aussi envisager et créer un échange constructif avec eux, une synergie. Bien que la propriété reste privée, le parc pourra être ouvert, ainsi que la chapelle pour différentes manifestations, afin d'encourager le patrimoine culturel de la commune. « Mettre en valeur notre patrimoine est une priorité pour l'économie locale, ça passe aussi par la mise en valeur de notre patrimoine historique », précise Adrien Garcia, âgé de 24 ans. A l'heure actuelle, des échanges sont en cours avec Tailieu et Tailig Arnaudons, mais la propriété invite les autres associations et les clubs intéressés par ce projet à se présenter :

« Nous nous engageons dans une politique de rencontre et d'ouverture, notre but est une dynamique locale. »

Des fêtes prochain, on pourra venir dans le parc de la Guibourgère lors des manifestations organisées. Pour les journées du patrimoine, le château pourra être ouvert. Reste à voir, notamment cela sera possible. De même, l'agenda des chasses à courre sera communiqué, et le public sera invité à y prendre part. D'ailleurs, l'association de la Guibourgère va voir les jours très prochainement. Elle permettra aux membres d'être tenus au courant de l'avancée des travaux, des jeux et da-



Le jeune entrepreneur, Adrien Garcia, devant sa demeure.

tes des rencontres, et propositions des tarifs préférentiels lors de concerts...

Adrien Garcia remercie toutes les personnes qui lui ont remis des documents, des anecdotes, des photos, des objets de connaissance de la Guibourgère : « C'est un devoir de mémoire de transmettre l'histoire du château de notre commune. C'est aussi du respect pour ceux qui y sont attachés. Le château en vie, c'est faire l'union entre les

Tailiens de presque toujours, et ceux d'aujourd'hui, rendre des souvenirs dans un cadre actuel. »

Le chantier de réhabilitation du château sera long et complexe, mais la propriétaire a décidé de faire appel à des entreprises locales. « Il faut reconnaître que nous sommes bien entourés... On trouve des artisans de métier à Tailié. Je crois en un exemple de sauvegarde et de dynamisation d'un patrimoine local, tout en valorisant l'économie du village. Aujourd'hui cela reste un souhait, cela prendra du temps à se mettre en place, mais je suis prêt à tenter l'aventure. »

Un peu d'histoire...

Les fondateurs descendent du 14^e siècle, la chapelle du XV^e/XVI^e. La partie sud du château et le grand escalier datent du XVII^e et l'agrandissement du XVII^e et XIX^e siècle. Des douves semi-enterrées apparaissent sur les cadastres de l'époque napoléonienne. Mais pour Adrien, « la rampe de descente de genre de propriété, c'est le travail de toute une vie, il faut être méticuleux et prendre les choses dans l'ordre et selon les priorités ». Sacré challenge !

F. Chereil (CLP)

Adrien veut animer le château de la Guibourgère

Construit au XVII^e siècle, le château de la Guibourgère a subi le poids des années. Mais son nouveau propriétaire est bien décidé à rendre sa splendeur et son âme à cette merveille du patrimoine de Teillé.

C'est un pari un peu fou ! Celui de devenir propriétaire d'un château à seulement 24 ans. Adrien Garcia, originaire de Paris, a repris le château de la Guibourgère, à Teillé. « C'est jeune pour reprendre un château, mais c'est une évidence pour moi », confie-t-il.

Architecte, créateur industriel spécialisé dans les monuments historiques à Paris, Adrien Garcia est un amoureux des vieilles pierres. Il a grandi dans une très grande maison et sa famille était propriétaire de manoirs et de châteaux. Très vite, rénover les bâtiments des autres ne lui suffisait plus. « Depuis tout petit, je voulais avoir un château en campagne. J'avais envie de faire vivre un lieu chargé d'histoire. » Il se met en quête d'une demeure à restaurer. Pour trouver la perle rare, il a parcouru l'ouest de la France. « Je cherchais un endroit situé à moins de 3 h 30 de Paris en train. »

Jusqu'à ce jour où le jeune homme a un coup de cœur pour le château de la Guibourgère, dans la commune de Teillé, et ses 250 ha de parc. De ce château quelque peu oublié, il tombe amoureux et décide d'investir ses économies et une bonne partie de son temps pour le rendre habitable et habité.

Des travaux à lancer d'urgence

Cette bâtisse du XVII^e siècle appartenait depuis toujours à la famille de la Guibourgère. « Il était inhabité depuis quinze ans. Le château, les dépendances et le parc sont en très mauvais état », remarque le jeune homme. Pourtant, il tombe sous le charme des lieux. « Je cherchais un



Adrien Garcia est tombé sous le charme du château de Teillé, où il souhaite organiser de nombreuses animations.

château convivial avec beaucoup d'histoire, explique Adrien. C'est le cas de ce château. Son architecture avec cette symétrie est remarquable. Et surtout, j'ai senti que les habitants étaient vraiment attachés à ce lieu. Il y a une vraie émulation autour de cette propriété. »

Toiture, fenêtre, les travaux sont importants. Le coût est estimé à un million d'euros pour redonner à la bâtisse son aspect d'antan. Un défi qui ne semble pas effrayer le jeune homme. « Je vais y aller petit à petit. Le plus urgent est de remettre la maison hors d'eau », explique le nouveau châtelain, qui espère avoir

des aides du Bâtiment de France. « Je vais aussi faire appel aux donations privées et au sponsoring. »

Car le nouveau propriétaire des lieux est bien décidé à investir totalement sa nouvelle maison et à lui redonner non seulement beauté et fonctionnalité, mais aussi une âme ancrée dans le présent.

Des animations dans le parc

Le château de la Guibourgère va reprendre vie grâce à l'énergie déployée par Adrien Garcia, qui partage son temps entre Paris et le pays d'Ancenis, pour permettre au lieu de rayonner sur son territoire. Des

été prochain, le jeune homme souhaite organiser des animations dans le parc. « Je vais accueillir une résidence d'artistes », mais aussi des concerts, pique-nique, jeux sportifs sur l'avenue du château... Adrien Garcia déborde d'idées. « J'ai pris contact avec plusieurs associations, notamment Teillé animation et celle des jeunes pour voir de quelle manière nous pourrions collaborer ensemble, précise le nouveau propriétaire des lieux. Je souhaite vraiment que le château reprenne vie et que les habitants de Teillé puissent en profiter. »

Mélissa DUPIN.

Pourquoi pas de la zumba en plein air ?

Riaillé - 13 Juillet

🔊 écouter



[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Google+](#)



Achetez votre
journal numérique

L'association Pourquoi pas a terminé la saison de zumba dans un lieu insolite. Le dernier cours s'est déroulé dans un cadre de rêve, au pied du château de la Guibourgère, gracieusement mis à disposition pour l'occasion par son propriétaire. Les adhérents ont apprécié de suivre dans la douceur du soir les chorégraphies entraînantes et dynamiques de Fabrice Desmoulin, qui s'est produit au Zenith dernièrement.

Pourquoi pas propose, tout au long de l'année scolaire, des activités sportives afin de financer des événements culturels gratuits dans la commune. Ces activités drainent un public issu du canton mais également des communes d'Ancenis, Oudon, Mésanger, Saint-Mars-la-Jaille.



Vive la vie de château !

Vocations.

Loin des clichés, de jeunes actifs restaurent le patrimoine de la région.

PAR AUDREY LEVY

Il faut d'abord arpenter une longue et majestueuse allée, puis traverser un pont-levis avant d'atteindre « La Merveille », surnom donné par les romans de la Table ronde à ce château du XV^e siècle, flanqué de pavillons du XVI^e. Dans l'avant-cour, une ribambelle de six têtes blondes insouciantes et, à leurs côtés, leur jeune mère de 35 ans, Daphné Allizon. Cliché idyllique d'une famille qui s'est installée à l'année dans le splendide château de Vair, perdu dans la petite commune

d'Anetz, près d'Ancenis. Le père de famille, Baudouin, un architecte de 45 ans, planche à l'étage sur des « dossiers compliqués ». Ils ne sont pas héritiers, seulement passionnés de vieilles pierres. Un jour, les Allizon ont vendu leur appartement du Val-d'Oise et sont allés au bout de leur rêve, rachetant ce château chargé d'histoire et de légendes. Il se murmure en effet que, dans l'ancienne forteresse datant du XII^e siècle, Lancelot aurait retrouvé le Graal, et qu'au XVI^e siècle François I^{er} aurait séjourné au château, y abandonnant pendant deux mois la reine Claude de France, enceinte du futur Henri II. Leur vie à eux a pris des allures de conte de fées : ils s'endorment avec l'ululement d'un hibou, se réveillent en admirant les biches et leurs faons qui gambadent sur leurs vastes terres. Après l'école, les enfants

Défi. Architecte, Adrien Garcia a succombé au charme du château de la Guibourgère et a entrepris de lui rendre sa splendeur d'antan.

s'adonnent à des parties de pêche dans les douves du château, avant de rendre visite aux ânes d'à côté...

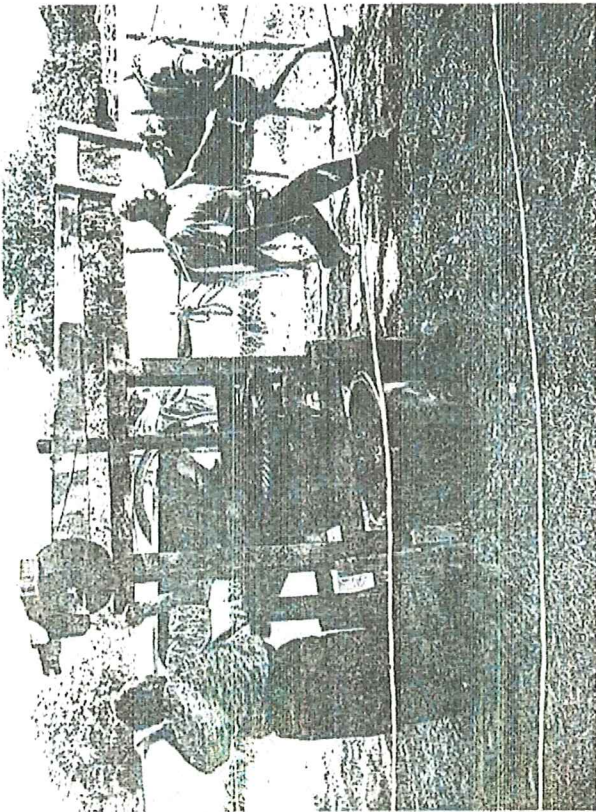
Marginaux. Ces réjouissances champêtres, le Parisien Adrien Garcia, âgé de 24 ans, les goûte au moins deux fois par semaine, depuis qu'il a « repris » en septembre à quelques kilomètres de là, à Teillé, le château de la Guibourgère, vestige du XVII^e siècle avec son manoir fortifié du XV^e. Architecte lui aussi, il dit avoir succombé à « un appel au secours » et s'est donné le « challenge » de rendre au château sa splendeur d'antan. Ces néochâtelains se sentent tous investis d'une même mission et d'un même devoir : celui de sauvegarder et restaurer un patrimoine qui a défié les siècles. « Ce sont des marginaux, cultivés et passionnés d'histoire, qui entretiennent un goût nourri depuis l'enfance pour tout ce qui sort de l'ordinaire »,

JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/REA

LE GOÛT DU PATRIMOINE

10 9 - 96

Les Journées du patrimoine ont encore fait recette, en pays d'Ancenis comme ailleurs. Mais au-delà des monuments, le plaisir des saveurs anciennes a aussi ses adeptes, comme à Teillé et à La Roche-Blanche.



Pile-pommes entraîné par un cheval comme à La Guibourgère, à Teillé... ou vieux légumes cultivés à la Roche-Blanche, tous les goûts sont dans la nature

« À l'heure où dix espèces de plantes disparaissent chaque jour de la planète, pourquoi le végétal ne ferait-il pas partie du patrimoine ? » Question pertinente de Paul Corabœuf, samedi après-midi dans un « jardin extraordinaire » à La Roche-Blanche. Là y poussent encore des variétés tombées dans l'oubli des consommateurs modernes. Cet amoureux des « vieux légumes et pas seulement des cucurbitacées », comme il aime à le rappeler, sert aujourd'hui de guide.

La manifestation ne figure pas au programme officiel des Journées du patrimoine ?

Aucune importance. Près de 80 personnes, amies de l'association Echobionat pour beau-coup, ont choisi cette visite au pays des plantes d'hier.

« Si vous voulez donner un goût exotique à votre salade, ajoutez-y ce chrysanthème comestible. Idem avec cette variété de physalis. Et cette courge « cul de singe » ? Elle est excellente au four ! ». Intéressable quand il s'agit de défendre l'art d'accommoder ces droles de végétaux, Paul Corabœuf sait aussi en montrer la beauté ou le côté insolite. Aubergine blanche, plantée à œufs, courge pèlerine utilisée comme gourde sur le

chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, ou variété « musicale », piments de toutes les couleurs... Un voyage dans le temps. A une époque où l'alimentation ignorait encore les « délices » de la standardisation.

À Teillé : alize et cidre pressé à l'ancienne

Retour en arrière également, au château de La Guibourgère, à Teillé.

Cette année de nouveau, les visiteurs sont venus par milliers. Pour admirer les bâtiments, la chapelle et la ferme à l'allure d'hacienda mexicai-

ne ? Bien sûr, mais aussi et surtout pour y déguster l'alize et les galettes arrosées de cidre fraîchement pressé. L'ARMAT (Association de rénovation des monuments anciens de Teillé) a encore fait merveille pour cette édition. Henri Lépinay, Paul Roussel et leurs amis ont déniché un curieux pile-pommes entraîné par le manège d'un chevreuil. Une étape préalable au pressage des fruits.

A côté, dans les anciens fours rénovés, les alizes achèvent leur cuisson. « Pain-gâteau » confectionné avec des restes de pâte à pain additionnés d'œufs et de sucre, ce

dessert améliorerait l'ordinaire des repas dominicaux. « Les gens connaissent nos animations, et après avoir visité des monuments dans les environs, ils terminent souvent par ici, pour se restaurer », se réjouit André Rullier qui a aidé à préparer ces journées. Ailleurs également, des dégustations de produits locaux ont agrémenté ce week-end, comme aux Folies. Siffait qui a reçu des milliers de curieux.

Autant de recherches du goût perdu... que les Journées du patrimoine peuvent aider à retrouver.

F. Vercelletto

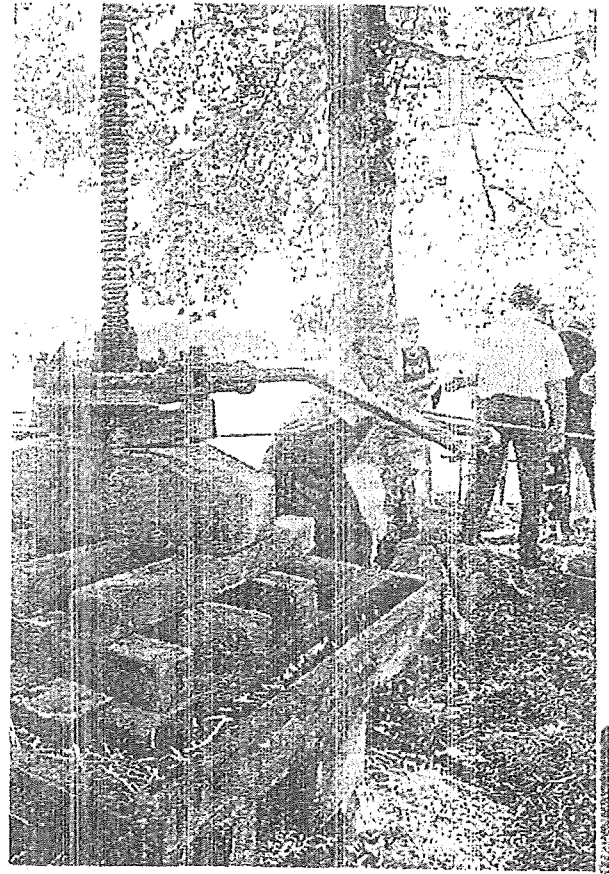
PARISI O CEAN

Beau Succès pour le patrimoine

Le soleil aidant, les monuments du pays d'Ancenis ont reçu la visite de milliers de personnes, en particulier les lieux ouverts exceptionnellement pour ces journées du patrimoine, comme le château de la Guibourgère ou les Folies-Siffait. Petit tour d'horizon des lieux les plus visités ce week-end.

Belle réussite, pour les Folies-Siffait : plus de 3 000 visiteurs. Dimanche vers 15 h, les organisateurs ont même dû refuser l'entrée à près de 1 000 personnes. Quelques déçus, pour des milliers d'autres ravis, du site comme de l'organisation. Pour leur ouverture exceptionnelle à l'occasion des journées du patrimoine, ces visites commentées étaient organisées. Délicieuse balade enchantée au beau milieu de ce labyrinthe de terrasses et d'escaliers recouverts d'une végétation abondante, et offrant de surcroît un regard exceptionnel sur la Loire... Une construction dont on ne peut qu'apprécier le mystère.

17 LA GUIBOURGÈRE
PRESOIR



Avant de passer les pommes dans le pressoir, il faut les broyer à l'aide d'un pile-pomme, activé par un cheval.

Tout comme le Palais Briau à Varades, qui a aussi obtenu les faveurs de bon nombre. Et en particulier ses petits marmitons.

Qu'ils avaient donc du charme à confectionner leurs madeleines du même nom que leur site...

Un peu plus loin, à Montrelais, Gilbert Giraudeau, conseiller mu-

nicipal, a commenté avec passion hier après-midi la visite de l'église Renaissance et son vitrail du XVI^e siècle, inscrit aux monuments historiques.

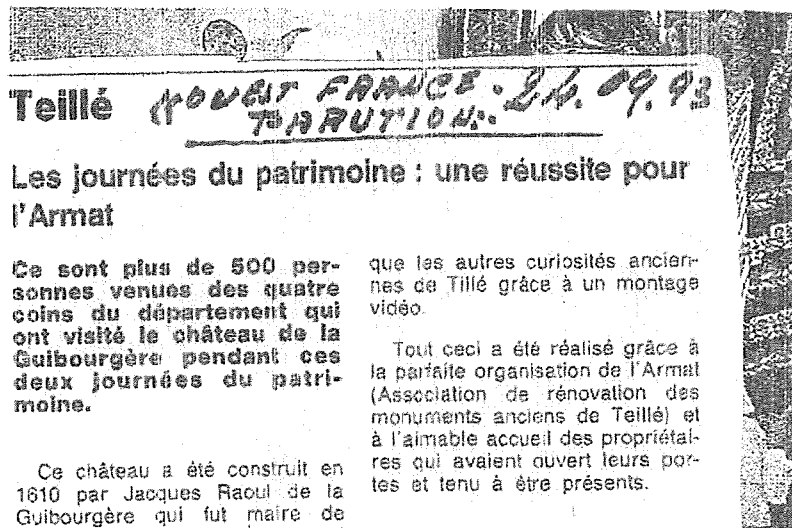
Alize et cidre

Quatre ans déjà que l'Association pour la restauration des mo-

numents anciens de Teillé fait de ces journées une véritable fête. Les visites commentées du château de la Guibourgère (d'ordinaire fermé au public), accompagnées d'une vidéo artisanale retraçant sa vie et les métiers à l'ancienne, ont attiré les foules.

A moins que les près de 4 000 visiteurs de ce week-end n'aient été attirés par l'odeur alléchante de l'alize, ce pain-gâteau tant convoité et fabriqué exceptionnellement pour les journées du patrimoine. Ou encore par le cidre, produit sur place à l'aide d'un pile-pomme et d'un pressoir, grande nouveauté parmi les animations de cette année...

Franche réussite en tout cas du côté de Teillé : « Souvent, les gens font tout un parcours dans la région, et terminent leur journée ici pour manger un petit bout... »



Les journées du patrimoine : une réussite pour l'Armat

Ce sont plus de 500 personnes venues des quatre coins du département qui ont visité le château de la Guibourgère pendant ces deux journées du patrimoine.

Ce château a été construit en 1610 par Jacques Raoul de la Guibourgère qui fut maire de Nantes et Conseiller d'État, avant de devenir, à la mort de sa femme, le premier évêque de La Rochelle en 1648.

La visite la plus intéressante de ce château fut sans nul doute celle du magnifique salon rénové en 1930 dans un style Louis XV tout en boiserie de chêne.

Visite également à proximité d'une chapelle construite en l'an 1500 du temps de l'ancien château, et également des ruines d'une ancienne chapelle du XIII^e siècle.

Au 1^{er} étage du château, une

que les autres curiosités anciennes de Teillé grâce à un montage vidéo.

Tout ceci a été réalisé grâce à la parfaite organisation de l'Armat (Association de rénovation des monuments anciens de Teillé) et à l'aimable accueil des propriétaires qui avaient ouvert leurs portes et tenu à être présents.

Saint-Géréon

● Amicale laïque

L'amicale laïque tiendra son assemblée générale ce vendredi 24 à 20 h 30, salle des associations au 76, rue des Vignes.

Ordre du jour : peinture enfants art floral enfants et adulte, théâtre, les représentations auront lieu les 27 et 28 novembre et le 4 et 5 décembre. Activités prévues pour les questions de

Briau.

● Prestations familiales

Permanence de la Caisse d'allocations familiales, mardi 17 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h au centre médico-social (rez-de-chaussée), 209, boulevard Moutel.

Annexe 7B

Les journées du patrimoine à la Guibourgère
Plus de quatre mille visiteurs au château

Jusqu'où ira-t-on ? L'affluence en ce week-end a été telle que les prévisions les plus optimistes ont été dépassées, plus de 4 000 personnes sont venues visiter le château, sa chapelle et ses ruines.

Durant ces deux journées, on a dénombré 1500 voitures sur le parking, les visiteurs sont venus si nombreux qu'il y avait de longues files d'attente devant le château avant de pouvoir accéder à la visite guidée des magnifiques salles du rez-de-chaussée, ainsi qu'à la vidéo sur grand écran relatant l'histoire de cette demeure du XVII^e siècle et de son environnement. Attente également pour la visite guidée de la chapelle construite en l'an 1500.

A l'intérieur des granges des anciennes fermes, galettes et cidre doux, exposition d'outils des métiers du bois, fabrication de sabots avec des machines modèle 1941, connaissent également un grand succès.



Les mitrons chargés de la fabrication de l'Alise, un ancien pain-gâteau qui a aussi connu le succès.

Affluence toute aussi pressante auprès des deux fours qui n'avançaient pas à fabriquer ce pain-gâteau de nos ancêtres que l'on appelle « Alise » et que chacun voulait emporter.

C'est grâce à l'aimable accueil de M. le Comte de la Guibour-

gère et de sa famille qui ont généreusement ouvert leurs portes et qui avaient tenu à être présents, ainsi qu'à l'Armat, organisatrice de ces journées et qui avait beaucoup travaillé ces derniers temps pour l'amélioration des lieux, que ces journées ont connu un tel succès.

suite - P.S.

Au cours du repas lundi midi dans
les dépendances des Communs, suite à votre
appel téléphonique de lundi matin, mon
épouse a fait part de ses remerciements à
nous tous, ils ont applaudis!

Journal coups Merci
Si d'autres parutions
vous en feront bénéficier

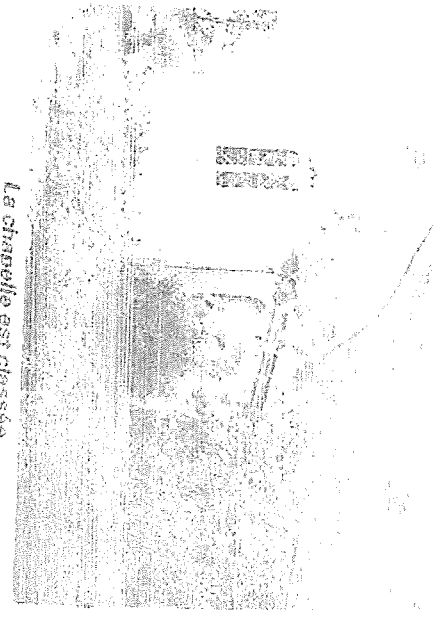
Ququie

Ammelee te

Journal 23.09.1993 Jeudi

500 visiteurs à chateau de la Guibourgère

110.F 24.09.1993 1494.77



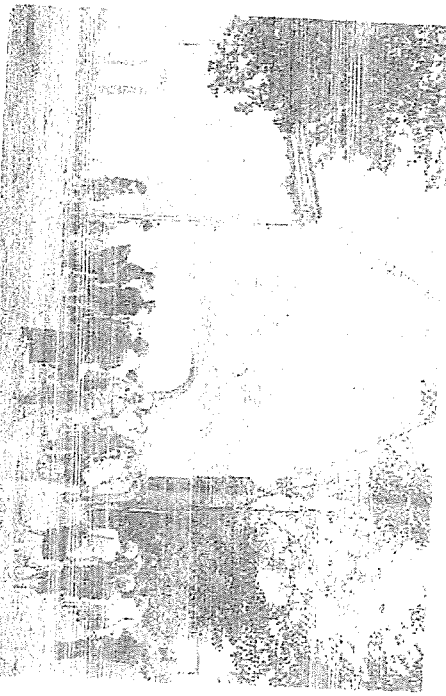
La chapelle est classée

La Guibourgère, construit en 1734, a été restaurée en 1934. Le chateau a été classé monument historique en 1934. Le chateau a été classé monument historique en 1934. Le chateau a été classé monument historique en 1934.

Les préparations les plus optimales ont été largement dépassées, on espérait cette année atteindre le chiffre de mille visiteurs (le 5.000 en 1992) et la fréquentation a couvert les dépenses.

C'est en effet deux mille personnes qui, pendant ces deux jours, ont passé devant la chapelle et les jardins, ainsi que le tour à gauche tout autour du chateau, en attendant que le spectacle soit organisé, le spectacle est organisé, le spectacle est organisé.

Le chateau pour les visites commentées des magnifiques salles. Rénovellement des éléments Anciens de Tolle) connu en 1934. Le chateau a été classé monument historique en 1934. Le chateau a été classé monument historique en 1934.



Devant la chapelle construite en 1500, les visiteurs attendent d'aller à l'école

Association de rénovation des monuments anciens de l'église. C'est grâce à M. le Comte qui a généreusement ouvert ses portes, et à l'ARMAI (1), organisée par l'An prochain, des projets sont élaborés, afin de restaurer et de faire vivre ainsi leur patrimoine. Le petit tour ne changera certainement pas.

110.F 24.09.1993 1494.77

110.F 24.09.1993 1494.77

Mouzeil



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Nantes, le 25 JUL. 2016

AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
relatif au projet de parc éolien de la société SAS EOLA Développement
sur les communes de TEILLÉ et de TRANS-SUR-ERDRE (44)

Introduction sur le contexte réglementaire

La demande d'autorisation de réaliser un parc éolien sur les communes de Teillé et Trans-sur-Erdre est soumise à l'avis de l'autorité environnementale, conformément aux articles L.122-1 et R.122-1 du code de l'environnement.

L'avis de l'autorité environnementale porte sur la qualité du dossier de demande d'autorisation, en particulier l'étude d'impact et l'étude de danger, et sur la prise en compte de l'environnement dans le projet. Il ne préjuge ni de la décision finale ni des éventuelles prescriptions environnementales associées à une autorisation qui seront apportées ultérieurement conformément à la procédure relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (article L.512-1 du code de l'environnement). Il vise à éclairer le public sur la manière dont le pétitionnaire a pris en compte les enjeux environnementaux. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique et porté à la connaissance du public, notamment par sa publication sur le site internet de l'autorité en charge de prendre la décision d'autorisation.

1 - Présentation du projet et de son contexte

L'exploitant de ce projet éolien est la société SAS Eola Développement. L'association Éoliennes en Pays de Vilaine et sa filiale technique Site à Watts Développement accompagnent le projet durant les phases de développement et de financement pour le compte de cette société.

Cette association a été créée le 6 septembre 2010 sur la commune du Cellier par 8 citoyens fondateurs et a pour objectif la création d'un ou plusieurs parcs éoliens citoyens sur le territoire de la communauté de communes du pays d'Ancenis.

Le projet se situe sur les territoires des communes de Teillé et de Trans-sur-Erdre, situées à environ 30 km au nord-est de Nantes et faisant partie de la communauté de communes du pays d'Ancenis.

En Pays-de-la-Loire, le schéma régional climat, air, énergie (SRCAE) a été approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2014. Le schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables électriques (S3REnR) des Pays de la Loire a été approuvé par arrêté préfectoral du 6 novembre 2015.

Les communes de Teillé et de Trans-sur-Erdre font partie de la liste annexée au schéma régional éolien (SRE) qui identifie les communes situées en zone favorable au développement de l'éolien. Ce schéma a été approuvé par arrêté préfectoral le 8 janvier 2013 mais a été annulé par le Tribunal administratif de Nantes par jugement du 31 mars 2016.

Le projet éolien comportera un poste de livraison et 5 éoliennes de puissance unitaire 3 MW de type SIEMENS SWT-3.0-113 avec un mât de 115 m et un rotor de 113 m de diamètre pour une hauteur totale de 171,5 m.

D'un point de vue électrique, le poste de livraison est l'élément d'interface entre le parc éolien et le réseau public de distribution. Il rassemble essentiellement les protections électriques et les éléments de comptages des flux d'énergie. Il sera situé à proximité de l'éolienne E2.

Les éoliennes seront raccordées au poste-source de Riaillé, situé à environ 5,6 km du poste de livraison.

Les communes de Teillé, Trans-sur-Erdre et Mouzeil disposent d'un Plan local d'urbanisme (PLU) : les zones concernées sont classées zone agricoles (A) ou zones naturelles (N).

En ce qui concerne le PLU de Trans-sur-Erdre, l'éolienne E5 survole une partie de zone N. Or le règlement de cette zone interdit en l'état la mise en place d'éolienne au sein de ce zonage. Une procédure de révision simplifiée du PLU est en cours afin de rendre compatible le projet de parc éolien avec le document d'urbanisme.

Les installations projetées relèvent du régime de l'autorisation prévue à l'article L 512-1 du code de l'environnement, au titre de la rubrique listée dans le tableau ci-après :

Rubrique	Désignation des activités	Grandeur caractéristique	Régime	Rayon d'affichage
2980-1	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs. • comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m : Autorisation	5 aérogénérateurs avec un mât* de 115 m Puissance totale : 15 MW	A	6 km

*La hauteur de mât correspond à la hauteur nacelle comprise conformément aux recommandations de l'inspection des installations classées et en cohérence avec l'article R.421-2 du code de l'urbanisme.

2 - Les principaux enjeux au titre de l'évaluation environnementale

Le site éolien s'implante dans la partie nord-est du département de la Loire-Atlantique. La zone d'implantation potentielle (ZIP) concerne un secteur agricole intensif dédié principalement aux cultures céréalières en alternance avec des prairies temporaires. **et d'élevage.**